

Exode 20.1-2 et Lévitique 19.1 : le fondement de l'éthique chrétienne

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)
Dimanche 05/05/2013

Lecture des paroles de Jésus extraites de son Sermon sur la Montagne : **Mt 5.17-20 et 7.21**

Ce matin, je voudrais introduire un nouveau cycle de prédications sur le thème des « commandements du Seigneur » avec deux très courts passages de la Torah. Mais, tout d'abord, quelques mots au sujet du terme « Torah ». Ce mot hébreu, souvent traduit en français par « la Loi » ou « la Loi de Moïse », correspond aux cinq premiers livres de la Bible (le Pentateuque).

Or, si vous avez lu ces cinq livres : Genèse, Exode, Lévitique, Nombre et Deutéronome, vous avez forcément remarqué qu'il s'agit essentiellement d'une narration au sein de laquelle viennent s'enchâsser les commandements divins. La Torah n'a rien à voir avec un code de lois balancé du ciel. Au contraire les directives de DIEU sont toujours données dans un contexte historique, politique, économique et social. Cela ne signifie pas que les paroles de la Bible n'ont de valeur que pour leurs premiers destinataires, mais elles nous invitent à entrer dans une démarche de discernement, humblement et sous la direction du Saint Esprit.

La Parole de DIEU s'est toujours manifestée de façon incarnée dans notre humanité. Et nous savons qu'elle s'est incarnée de façon sublime en la personne de Jésus-Christ. Pour traduire correctement le mot Torah, j'aime bien la formule d'Henri Blocher : la Torah est « l'instruction fondamentale », elle est là pour « la construction, selon DIEU, de la vie des fidèles ».

Donc, deux courts passages :

Ex 20.1-2 : il s'agit des deux versets qui ouvrent les dispositions de la charte de l'alliance entre DIEU et Israël, lors de leur rencontre sur le Mont Sinaï. C'était au cours de la moitié du deuxième millénaire avant notre ère :

« Alors Dieu prononça toutes ces paroles : Je suis le Seigneur (YHWH), ton Dieu ; c'est moi qui t'ai fait sortir de l'Égypte, de la maison des esclaves. »

et

Lv 19.2 qui correspond à un ordre de DIEU donné à Moïse, après la mise en service de la Tente de la Rencontre, et avant que le peuple quitte le Mont Sinaï :

« Parle à toute la communauté des Israélites ; tu leur diras : Vous serez saints, car moi, le Seigneur (YHWH), votre DIEU, je suis saint. »

1- « Alors Dieu prononça toutes ces paroles : Je suis le Seigneur (YHWH), ton Dieu ; c'est moi qui t'ai fait sortir de l'Égypte, de la maison des esclaves. »

« Je suis le Seigneur (YHWH)... »

C'est en ces termes que DIEU introduit les fameux dix commandements et, avec eux, il pose les fondations et donne les objectifs de tous ses décrets dont l'ensemble porte le nom de code ou charte de l'alliance.

Avec le Décalogue, le Seigneur met en place le cadre juridique suprême qui va permettre une relation avec lui et permettre aussi une vie sociale conforme à sa volonté pour le peuple qu'il a adopté. Il est important de remarquer que ces dix paroles sont les seules paroles de la Bible hébraïque (l'AT) que DIEU a données directement. L'Écriture précise qu'elles furent écrites du doigt de DIEU sur les tables de pierre. Toutes les autres paroles furent données par un intermédiaire humain.

On pourrait comparer ces dix Paroles à la Constitution du 04/10/1958 qui fonde la Vème République et en représente la norme juridique suprême. Notre Constitution pose en effet le cadre juridique permettant aux Français une vie sociale animée des valeurs d'égalité, de fraternité et de solidarité. Du moins en théorie. Ainsi, toutes les lois, tous les décrets et règlements d'application de la pyramide juridique française doivent être une émanation des valeurs constitutionnelles.

Mais si notre constitution républicaine renvoie à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, donc à la pensée humaniste, les Dix Commandements renvoient à DIEU.

Pas une puissance impersonnelle, ni le grand horloger des déistes, ni Zeus ou toute autre divinité qui permet d'expliquer l'origine notre monde, mais YHWH, « Je suis ». C'est sous ce nom que le Créateur de la terre et des cieux s'est fait connaître à Moïse au buisson ardent et c'est sous ce nom qu'il a donné les 10 commandements et conclu une alliance avec le peuple qu'il s'est choisi.

L'éthique des Juifs et des chrétiens est fondée en la personne du Seigneur ; c'est dans l'être de DIEU qu'elle trouve sa légitimité. Sa source n'a donc rien à voir avec une autre éthique religieuse, ni avec la « morale laïque » qui sera bientôt enseignée du CP au lycée selon les vœux de Monsieur Vincent Peillon, notre actuel ministre de l'éducation nationale.

Nous devons donc être bien au clair sur l'identité de celui que nous appelons DIEU car le mot « dieu » est un terme générique, un terme fourre-tout, et lui mettre une majuscule est insuffisant, dans notre contexte social, pour bien l'identifier comme étant le DIEU de la Bible.

D'ailleurs, dans toute la Bible hébraïque, inlassablement DIEU répète qui il est en utilisant son nom d'alliance, en rappelant ses attributs et ses actes historiques.

« Je suis le Seigneur (YHWH), ton DIEU... »

Toute notre éthique est fondée dans sa personne, mais plus précisément dans notre relation personnelle avec celui que nous reconnaissons au plus profond de notre cœur comme notre DIEU. Et j'ajouterai notre Roi, notre chef, notre « Big Boss ».

Toutefois, quand le Seigneur entre en alliance avec des êtres humains, ce n'est jamais sur un plan égalitaire. C'est vrai pour l'alliance du Mont Sinäï, comme cela est vrai de la nouvelle alliance en Jésus-Christ. Car c'est à lui seul qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, pour les siècles des siècles.

Les spécialistes du Proche Orient Ancien ont découvert que les traités d'alliance entre un suzerain et son vassal, et qui datent de la moitié du deuxième millénaire avant JC, avaient tous la même forme. Ils commençaient par l'identification du roi-suzerain, avec la description de ses hauts-faits justifiant sa position dominante, suivie par l'énoncé des lois que ce suzerain imposait à son vassal. Ils s'achevaient par la liste des bénédictions en cas de respect ou des malédictions en cas de violation des clauses du traité.

Or, le code de l'alliance du Sinäï suit très exactement ce modèle. Mais là, le suzerain est YHWH, le Seigneur. C'est lui le Roi-suzerain.

C'est très intéressant car ces traités du Proche Orient Ancien étaient établis en deux exemplaires : un pour le roi-suzerain et un pour le vassal. Chacun allait déposer son exemplaire dans le temple de son dieu, aux pieds de sa statue. Ainsi, les dieux des deux parties devenaient témoins des engagements pris et ils étaient aussi sensés dispenser bénédictions et malédictions.

Les dix commandements furent établis sous forme de deux tables, ce qui correspond très probablement au double exemplaire des traités d'alliance de l'époque (et non de 2 tables portant chacune 5 commandements). Mais le Roi-suzerain étant le Seigneur, ces 2 tables furent déposées ensemble dans le coffre de l'alliance, celui-ci étant le seul objet présent dans le Saint des Saints de la tente de la Rencontre. Un lieu sans statue, mais c'est là que se tenait la gloire du Seigneur, c'est là qu'Israël pouvait se tenir dans la présence du DIEU vivant et invisible.

Ainsi, le Seigneur a utilisé les pratiques des civilisations de l'époque pour faire comprendre à Israël que c'est lui le Roi, lui qui décide des conditions permettant à son peuple de vivre dans sa présence. Que c'est lui, DIEU, et lui seul, qui juge et garantit la bénédiction ou la malédiction.

Est-ce que nous prenons au sérieux les commandements de notre Seigneur ? Est-ce que nous avons placé sa Constitution divine dans son temple, c'est-à-dire notre corps d'enfant de DIEU ? Est-ce que nous serrons sa parole dans notre cœur, là où les statues des idoles ont été chassées et où règne l'Esprit Saint ?

« Je suis le Seigneur (YHWH), ton Dieu ; c'est moi qui t'ai fait sortir de l'Égypte, de la maison des esclaves. »

Voilà le haut-fait de notre suzerain, ce qui justifie sa domination.

Ainsi la constitution divine, ces dix commandements, trouve sa source dans l'être de DIEU et notre relation personnelle avec lui, mais aussi dans son acte de libération en faveur d'un peuple misérable, opprimé, à savoir Israël.

DIEU donne sa Loi à un peuple minable qu'il a déjà libéré gratuitement. La pure grâce précède le commandement. Ce ne sont jamais les bonnes œuvres humaines qui permettent d'accéder à la récompense qu'est le salut.

De plus, le Seigneur ne donne pas des ordres afin d'asservir, d'humilier, d'exploiter, mais, nous le verrons plus tard, pour que les personnes déjà libérées puissent continuer à vivre dans la dignité et ne retombent pas en esclavage.

Ces deux versets d'ouverture du Décalogue me plongent dans un triple émerveillement :

1- d'abord, le DIEU tout puissant et Créateur de tout ce qui existe se révèle aux êtres humains révoltés contre lui que nous sommes ;

2- ensuite, c'est qu'il se met à notre portée afin que nous puissions le connaître et entrer en relation avec lui. Avec une pédagogie époustouflante, il se dévoile et dévoile son plan par étapes au cours de l'histoire humaine ;

3- enfin, c'est sa façon de nous expliquer les choses afin d'être compris même par « les plus ignorants et les plus idiots », comme dirait Calvin, « Le Seigneur s'accommode à la faiblesse de notre entendement ». Il adapte sa parole et la « met en scène » dans notre histoire.

Le prophète Michée a compris que cette libération de l'esclavage égyptien sous la conduite de Moïse, avec les armées de Pharaon englouties par les eaux de la mer des Roseaux, est la préfiguration de la libération d'un esclavage bien plus redoutable : celui du péché et de la mort. C'est ainsi que Michée, 8 siècles avant la venue de Jésus, a repris les termes du cantique de l'Exode pour l'appliquer au pardon du péché :

« Quel est le Dieu semblable à toi, qui efface les fautes et qui pardonne les péchés du reste de ton peuple qui t'appartient ? Toi, tu ne gardes pas ta colère à jamais, mais tu prends ton plaisir à faire grâce. Oui, de nouveau tu auras compassion de nous, tu piétineras nos péchés, et au fond de la mer, tu jetteras nos fautes. » (Mi 7.18-19)

Cette libération universelle du péché s'est historiquement accomplie, il y a 2000 ans, à la croix par DIEU lui-même en la personne de son Fils, Jésus-Christ.

Aujourd'hui encore, c'est à son peuple racheté par Jésus-Christ que DIEU donne ses commandements, non pour l'asservir, ou l'humilier ou l'exploiter, mais afin que nous vivions dans la dignité, selon la volonté de Celui à qui nous appartenons.

Les commandements de DIEU trouvent leur source dans sa personne. Ils sont donnés à des hommes et des femmes déjà libérés et il y a un but à tout cela : ces rachetés sont appelés à ressembler à leur Seigneur, dans son caractère et dans ses actes.

2- « Parle à toute la communauté des Israélites ; tu leur diras : Vous serez saints, car moi, le Seigneur (YHWH), votre DIEU, je suis saint. ».

Rien à voir avec « faites ce que je vous dis, mais ne faites surtout pas ce que je fais ». Non, notre DIEU nous libère afin que nous lui ressemblions, afin que nous portions son image sur cette terre. Quel programme ! Mais c'est ce qu'avait prévu DIEU au moment de son acte créateur : « *DIEU créa l'homme à son image, oui, il les créa pour qu'ils soient l'image de DIEU. Il les créa homme et femme.* » (Gn 1.27)

Notez bien que c'est toute la communauté du peuple racheté qui est appelée à la sainteté et non une élite triée sur la base d'un critère quelconque. Chacun doit être engagé personnellement dans l'alliance avec l'Eternel son DIEU, et chacun doit être saint comme une digne image de son Sauveur et Seigneur.

Ne croyez pas que cela ne concerne qu'Israël. Voici ce qu'a écrit l'apôtre Paul dans sa lettre aux Ephésiens :

« Puisque vous êtes les enfants bien-aimés de Dieu, suivez l'exemple de votre Père.

Que toute votre vie soit dirigée par l'amour, comme cela a été le cas pour le Christ : il nous a aimés et a livré lui-même sa vie à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice dont le parfum plaît à Dieu.

Quant à l'immoralité et aux pratiques dégradantes sous toutes leurs formes, et à la soif de posséder, qu'il n'en soit pas même question entre vous : ce ne sont pas des sujets de conversation pour ceux qui appartiennent à Dieu, pas plus que les propos grossiers ou stupides, et les plaisanteries équivoques. C'est inconvenant ! Exprimez plutôt votre reconnaissance envers Dieu.

Car, sachez-le bien : aucun homme qui se livre à l'inconduite, à l'impureté ou à la soif de posséder - qui est une idolâtrie - n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu. » (Eph 5.1-5)

Notre éthique n'a rien à voir avec le salut par les œuvres, le moralisme et, encore moins, avec le légalisme à la façon des pharisiens ou de tant d'autres. Elle s'ancre dans l'être du Seigneur qui est amour et justice. Elle s'ancre dans son salut par grâce, dans sa volonté de restaurer sa Création déchue afin qu'elle puisse chanter sa gloire.

3- Ps 19

Pour terminer, je vous propose la lecture du **Ps 19**.

David, l'auteur, a manifestement compris comment le Seigneur se révèle.

Il se révèle par la double manifestation de sa gloire divine : au travers de sa création et au travers de sa Torah. Oui David a bien compris que le Seigneur seul est son Rocher et le Libérateur de son péché.

Que la Torah, cette instruction fondamentale pour la construction de la vie des fidèles, pénètre en nous et soit pour nous plus douce que le miel.

Lecture : Ps 19

AMEN